



16ème législature

Question N° : 7795	De M. François Piquemal (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Haute-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique >enseignement maternel et primaire	Tête d'analyse >L'école primaire n'est pas une garderie	Analyse > L'école primaire n'est pas une garderie.
Question publiée au JO le : 09/05/2023 Date de changement d'attribution : 09/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. François Piquemal interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le non-remplacement des professeurs des écoles. Le Président de la République, Emmanuel Macron, veut que le peuple passe à autre chose et propose « 100 jours d'apaisement » suite à la promulgation de la réforme des retraites. Ces 100 jours ont commencé le 20 avril 2023 par un grand pacte entre le ministre et le personnel d'éducation. M. le ministre annonce vouloir en particulier mieux assurer les remplacements dans le secondaire afin de garantir une continuité des enseignements. Mais dans ce même temps, la mobilisation continue dans les écoles primaires. Tout laisse à penser que le secondaire est considéré par le Gouvernement tandis que le primaire ne serait qu'une garderie qui ne dispense ni éducation ni instruction. M. le député a en effet été sollicité par l'école Patte d'Oie avant les vacances scolaires pour soutenir les familles et le corps enseignant, qui dénoncent 108 demi-journées d'absence tous niveaux confondus. Soit 3 mois sans classe depuis septembre 2022 en cumulé. Et c'est un fait : même les absences connues d'avance ne sont pas remplacées. Des annonces ont par ailleurs été faites localement en février 2023 par le rectorat. Ce dernier s'engage pour une augmentation de 20 postes se rajoutant au contingent actuel de 600 professeurs remplaçants en Haute-Garonne et ce, bien que le nombre d'élèves diminue d'année en année. Le nombre de professeurs pour 100 élèves passera donc de 5,47 à la rentrée prochaine contre 5,45 en 2022. Si on ne peut mathématiquement que reconnaître une augmentation, elle reste ridiculement insuffisante pour régler le problème des non-remplacements. Et faute de remplaçants, les élèves seront, dans le meilleur des cas, répartis dans d'autres classes, s'ils ne sont pas mis dans la cour toute la journée pendant les beaux jours du printemps. M. le député insiste donc sur le fait que le nombre d'agents reste considérablement insuffisant : l'intersyndicale réclame une augmentation de 1 000 remplaçants en Haute-Garonne sur le primaire ! Il déplore par ailleurs la politique actuelle qui consiste à utiliser les titulaires remplaçants comme une variable d'ajustement pour assurer les rentrées scolaires. Enfin, M. le député rappelle qu'il y a quelques années encore, il existait des remplaçants de longue et d'autres de courte durée, ce qui permettait de s'ajuster aux réalités. Aussi, il lui demande s'il envisage d'allouer une dotation d'urgence pour la rentrée 2023 et s'il y aura plus largement des mesures prises pour garantir le remplacement des absences à l'école primaire afin d'éviter qu'elle ne devienne qu'une garderie.